

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2025

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

The Workplace Safety Elementary Challenge is designed to evaluate the competitors (team of 2) ability to work as a team, build health and safety awareness, knowledge, literacy, problem solving, research, vocabulary, written and presentation skills.

Students will complete three (3) health and safety workplace activities: (1) hazard identification in a mock workplace, (2) Worker Health and Safety Awareness in 4 Steps (Online on the Ministry of Labour Website), and (3) Hazard Control Search

This challenge provides an opportunity for the competitors to engage in demonstrating their connection between science, technology, engineering, and math and their applications in real life situations as they relate to the field of health and safety.

This challenge supports the Ontario curriculum - elementary (categories of knowledge and skills). The competition requires the competitors to demonstrate:

- Knowledge and Understanding: Subject specific content,
- Developing creativity: The use of problem solving and creative thinking skills and/or processes,
- Communication: The conveying of meaning through various forms,
- Application: The use of knowledge and skills to make connections within and between various contexts and

Through interpretation of diagrams, instruction reading and inquiry / research skills the competitors will apply Integrated and cross-curricular learning.

1.2 Technical Committee

Technical Chairs:

Melissa Gould, Linamar – Melissa.Gould@linamar.com

Marius Scupi, Workplace Safety & Prevention Services – Marius.Scupi@wsps.ca

Skills Ontario Competitions Department

competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

| Monday, May 5, 2025 | |
|---------------------|--|
| 8:30am – 9:00am | Sign-in at each challenge site (All teams / Competitors) |
| 9:00am - 9:30am | Orientation |
| 9:30am – 3:15pm | Challenge Starts – a schedule is provided to each team |
| 12:00pm – 12:30pm | Lunch |
| 12:30pm – 3:15pm | Challenge Continues |
| 3:15pm | Closing Remarks at the Challenge Site |
| 3:30pm* | Awards Ceremony on the challenge site |

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on scholarships, bursaries, or other prizes for this contest: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Information on the sponsors of this contest: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

THEME

The activities for the challenge have been designed to depict health and safety issues of multiple skilled trades performing construction work.

Health and Safety professionals require these skills, knowledge, and their application to help create safe workplaces.

Each team will be evaluated (scored) on 3 activities:

Activity 1: Hazard Identification in mock workplace (50% / 60 minutes)

This activity will require the team to identify hazards found in the mock workplace, revealed at the time of the competition. Teams will be given 60 consecutive minutes to complete this activity. There will be multiple teams completing this activity at the same time.

Teams will be required to document their answers on the activity answer form and hand in the completed form at the end of their allotted time.

Both team members must be wearing closed toed shoes.

Teams will be required to answer the following questions for each hazard area:

1. What is the hazard? (1 mark)
2. What is the type of hazard? (1mark)
3. Why is it a hazard? (1 mark)
4. What needs to be done to control the hazard? (2 marks)

Activity 2: Worker Health and Safety Awareness in 4 Steps (Online on the Ministry of Labour Website) (15 % / 60 minutes)

The team will take Worker Health and Safety Awareness in 4 Steps (MoL) and print the certificate of completion.

Activity 3: Hazard Control Search (35% / 60 minutes)

Each team will be provided with a Hazard Control information package and will be escorted to TWO different Contest sites.

Each team will have sixty (60) consecutive minutes to gather information on ONE Hazard Control assigned by the judges at each of the TWO Contest Sites.

Marks will be awarded based on the identification of the potential, explanation of controls implemented and a completed risk assessment of the hazard/control

More than one team will be competing in this activity at the same time.

Contest preparation:

- 1) Practice identifying hazards on various interactive websites. Example: Ontario Ministry of Labour – Health and Safety pages – Hazard identification page.
- 2) Review multiple resources related to trades “topics and hazards” as well as sample “Safety or Toolbox Talks” at www.ihsa.ca
- 3) Ask a member of the JHSC from your school if you can ask them questions on how to conduct an inspection.
- 4) Contact a workplace and ask to observe a workplace inspection.
- 5) Research hazards / injuries that occur on Construction Projects.

Teams **must attend** the contest orientation where an overview of the contest, activity specific information and the contest schedule will be provided.

Teachers/advisors/parents may be present at the contest orientation and must then leave the contest area at the time the contest is declared open/ started. They may return to attend the contest closing.

At the start of each activity an overview of the activity, timeframe and expectations will be provided by a judge.

Teams will be competing and presenting in groups throughout the Challenge.

3. JUDGING CRITERIA

| Criteria | Possible Score |
|---|----------------|
| Activity 1: Hazard identification in a mock workplace | 50 |
| Activity 2: Worker Health and Safety in 4 Steps (MoL) | 15 |
| Activity 3: Hazard Control Search | 35 |
| Total | 100 |

There can be no ties – if the score is even after the contest, Activity 1 will be used as the tie breaker.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

- Footwear: WEAR closed toed shoes.
- Long pants.
- Refillable water bottle
- Additional snacks (recommended peanut-free)
- Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.
- Any PPE required as noted in the safety section of this scope

Please note: Competitors are not to bring their own computer to the Skills Ontario Competition.

Supplied by Skills Ontario:

- Clipboard and pens
- Computers & Printer
- Lunch

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the judges and technical chairs, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear closed-toe shoes.* NO SANDALS
2. Jewellery such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed.*
3. For the Workplace Safety Challenge: The use of portable electronic devices is prohibited.

*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment. Competition judges will have final authority on matters of safety.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges and technical chairs if they do not display tool and/or equipment competency.

Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DES CONCOURS

1.1 But du concours

Le défi Sécurité en milieu de travail (palier élémentaire) est conçu pour évaluer la capacité des concurrents (équipes de 2) à travailler en équipe, à susciter la sensibilisation à la santé et à la sécurité, à faire valoir leurs connaissances, ainsi que leurs aptitudes en lecture, résolution de problèmes, recherche, terminologie, rédaction et communication orale.

Les élèves devront participer à trois (3) activités professionnelles liées à la santé et à la sécurité en milieu de travail : (1) identification de dangers dans un lieu de travail simulé, (2) sensibilisation à la santé et sécurité des travailleurs – 4 étapes (en ligne à partir du site Web du ministère du Travail) (3) recherche sur le contrôle des dangers.

Le défi est une occasion pour les concurrents de démontrer le lien entre les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et leur application dans des situations réelles propres au domaine de la santé et de la sécurité.

Ce défi respecte le curriculum de l'Ontario – élémentaire (catégories de connaissances et compétences). Dans le cadre du défi, les concurrents devront démontrer les aptitudes suivantes :

- Connaissances et compréhension – contenu portant sur un sujet précis

- Développement de la créativité – utilisation de compétences ou processus en matière de résolution de problème et de pensée créative
- Communication – transmission du sens par différents moyens
- Application – utilisation de connaissances et de compétences pour établir des liens internes et selon divers contextes.

Grâce à leurs aptitudes en interprétation de diagrammes, lecture de consignes et aux enquêtes / à la recherche, les concurrents mettront en pratique l'apprentissage intégré et transdisciplinaire.

1.2 Comité technique

Président(e)s du comité technique :

Melissa Gould, Linamar – Melissa.Gould@linamar.com

Marius Scupi, Workplace Safety & Prevention Services – Marius.Scupi@wsps.ca

Département des concours de compétences Ontario : competitions@skillsontario.com

Pour être certains d'obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumise au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

| Lundi le 5 mai 2025 | |
|---------------------|---|
| 8h30 – 9h | Enregistrement à l'endroit prévu pour le défi (toutes les équipes / tous les concurrents) |
| 9h – 9h30 | Séance d'information |
| 9h30 – 15h | Début du défi – l'horaire est remis à chaque équipe |
| 12h – 12h30 | Dîner (offert à l'endroit où se déroule le défi). |
| 12h30 – 15h15 | Défi se poursuit |
| 15h15 | Mot de la fin à l'endroit prévu pour le défi |
| 15h30 | Cérémonie de remise des prix à l'endroit prévu pour le défi |

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévu pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de disqualifier les concurrents en retard.

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, règlements et conflits :
<https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) :
<https://www.skillsontario.com/competition-visitors>

- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Pour savoir qui commandite ce concours : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. **COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES**

THÈME

Les activités du défi ont été conçues afin d'aborder des questions concernant la santé et la sécurité des travailleurs au sein de divers métiers spécialisés reliés aux travaux de construction.

Les professionnels en santé et sécurité doivent posséder ces compétences et connaissances, et pouvoir les mettre en application afin de créer des lieux de travail sécuritaires.

Chaque équipe sera évaluée en fonction de trois (3) activités :

Activité 1: Identification des dangers dans un lieu de travail simulé (50% / 60 minutes)

Les équipes identifieront des dangers dans chaque zone du lieu de travail simulé, qui sera divulgué au moment du défi. Les équipes bénéficieront de 60 minutes pour terminer cette activité. Plus d'une équipe participera à cette activité en même temps.

Les équipes devront justifier leurs réponses sur le formulaire de réponse de l'activité et remettre celui-ci à la fin du délai alloué.

Les deux membres de l'équipe doivent porter des chaussures à bouts fermés.

Les équipes devront répondre aux questions suivantes pour chaque zone de danger :

1. Quel est le danger? (1 point)
2. Quel est le type de danger? (1point)
3. Pourquoi est-ce un danger? (1 point)
4. Qu'est-ce qui doit être fait pour maîtriser le danger? (2 points)

Activité 2: Suivre le cours de sensibilisation à la santé et sécurité des travailleurs – 4 étapes (sur le site web du ministère du Travail) (15% / 60 minutes)

L'équipe devra suivre la formation sur la sensibilisation à la santé et sécurité des travailleurs – 4 étapes (ministère du Travail et imprimer le certificat d'accomplissement.

Activité 3: Recherche sur le contrôle des dangers (35% / 60 minutes)

Chaque équipe recevra une trousse d'information sur le contrôle des dangers et sera accompagné à deux (2) différentes aires de concours.

Chaque équipe bénéficiera de 60 minutes consécutives pour recueillir des renseignements sur un (1) contrôle des dangers identifiés pour chacune des deux (2) aires de concours.

Les points seront attribués en fonction de l'exhaustivité des réponses fournies.

Plus d'une équipe participera à cette activité au même moment.

Préparation en vue du défi:

- 1) Pratiquez-vous à identifier les dangers sur différents sites Web interactifs. Par exemple, ministère du Travail de l'Ontario – pages sur la santé et sécurité – page d'identification des dangers.
- 2) Veuillez consulter les nombreuses ressources propres aux métiers (thèmes et dangers) ainsi que quelques-uns des bulletins Safety or Toolbox Talks disponibles sur le web: ihsa.ca
- 3) Demandez à un membre du CMSS de votre école si vous pouvez lui poser des questions sur la façon de réaliser une inspection.
- 4) Communiquez avec une entreprise et demandez s'il est possible pour vous d'observer une inspection du lieu de travail.
- 5) Renseignez-vous sur les dangers et blessures qui surviennent dans le cadre de projets de construction.

Les équipes **doivent participer** à la séance d'information concernant le défi où un aperçu du défi, des renseignements spécifiques aux activités et l'horaire du défi seront fournis.

Les enseignants/conseillers/parents peuvent être présents à la séance d'information, mais devront quitter l'aire du défi dès le coup d'envoi/début du défi. Ils pourront revenir et prendre part à la cérémonie de clôture.

Les détails de l'activité, le temps accordé et les attentes seront précisés par l'un des juges au début de l'activité.

Les équipes prendront part aux activités et se présenteront en groupes tout au long du défi.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

| Critères d'évaluation | Note maximale |
|--|---------------|
| Activité 1 : Identification des dangers dans un lieu de travail simulé | 50 |
| Activité 2: Santé et sécurité des travailleurs – 4 étapes (ministère du Travail) | 15 |
| Activité 3: Recherche sur le contrôle des dangers | 35 |
| Total | 100 |

Le concours ne se terminera pas par une égalité. En cas d'égalité, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour l'activité 1 : Identification des dangers sera déclarée gagnante.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec le président du comité technique et la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- Chaussures à bouts fermés
- Pantalon long
- Bouteille d'eau réutilisables
- Collations
- Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive

Fournis par le comité technique de Compétences Ontario :

- Presse-papiers et stylos
- Ordinateurs et imprimantes
- Dîner

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et les organisateurs se réservent le droit d'empêcher un concurrent de prendre part au défi s'il ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des chaussures à bouts fermés.* PAS DE SANDALES
2. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) jugés dangereux par les juges du défi devront être enlevés.*
3. Pour le défi Sécurité au travail, l'utilisation de dispositifs électroniques est interdite.

*Les concurrents ne pourront participer au défi tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Les concurrents doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges et le président du comité technique se réservent le droit de demander à un concurrent de quitter les lieux du défi si celui-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.

Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.

Canada 



Ontario 

This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.